Image not found or type unknown

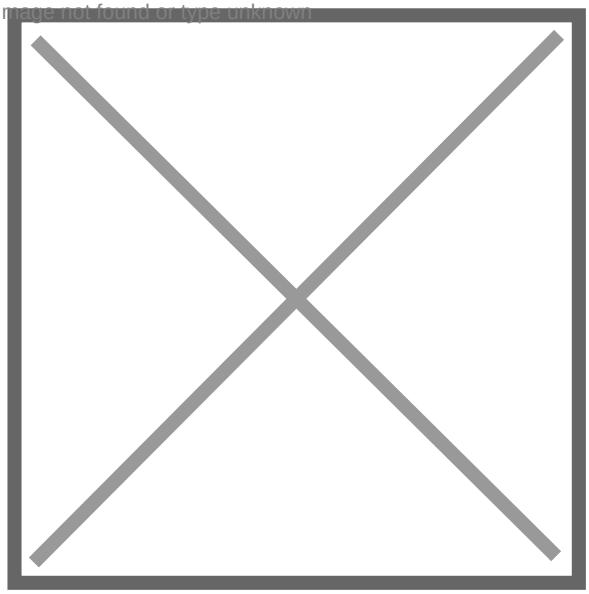

Droit de garde sur la petite

Par **stitou84**, le **14/09/2015** à **01:55**

Bonjour a tous et merci de vos réponse,

je suis en divorce, j'aimerai avoir des renseignements sur la garde de mon enfant.

c'est a dire le pere ne prend son enfant que quand sa l'arrange et non en fonction de l'ordonnance qui nous a etait insignée.

la loi française devrait etre corriger sur se droit qui me dépasse ou je suis obliger de presenter mon enfant au jours de garde de son pere mes lui n'est pas obliger de prendre son enfant

mon probleme d'aujourd'hui ayant beaucoup de complication avec mon ex mari je mettais mis d'accord avec lui pour un voyage avec mon enfant ou je ne pourrais lui donner sa fille en cette date je n'ai signée aucun papier juste il ma dit oui moi j'ai pris mes billets de voyage aujourd'hui monsieur insiste pour recupéré sa fille sur se vendredi au dimanche alors qu'il sait que je m'en vais en voyage et que je ne pourrai lui donner sa fille.

que puis je faire légalement dois je aller avertir la gendarmerie des demains?

en sachant qu'il devait prendre sa fille tout le mois d'aout car un mois chacun des vacances scolaire il ne la prise que 5 jours il ne me paye pas totalement les pensions alimentaire j'ai du deposer plainte mettre un huissier etc.. moi se qui me pose probleme ses se week end qui arrive il sait que je voyage et m oblige de lui donner sa fille alors qu'il m avait dit ok que puis je faire merci de vos reponse

Par **cocotte1003**, le **14/09/2015** à **06:24**

Bonjour, vous devez impérativement lui présenter votre fille sinon il pourra déposer plainte pour non présentation. Vous devez respecter le jugement ou prévoir un accord amiable écrit quand vous trouvez un arrangement. Quand vous repasserez au tribunal, demandez un délai de prévenance pour les jours de visite. En attendant faites constater quand il ne vient pas, cordialement

Par **stitou84**, le **14/09/2015** à **08:45**

bonjour,

j'ai appeler les gendarmes et la police municipal quand il ne sait pas presenter pour qu'il constate il m on envoyé balader en me disant il n'est pas obliger de la prendre mes vous oui

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés